

CCAS DE REDON  
7 Rue des Doves 35600 REDON  
T : 02 99 71 22 97  
E-mail : ccas@mairie-redon.fr  
Responsable :  
Mme Périon, directrice

Structure

HAP Redon  
Hébergements d'urgence  
PAYS DE REDON

## Capacité

**Nb Places :** 4 + 1 (matelas complémentaire)

## Public

**Public :** Personnes seules, couple ou femme/homme sans enfant. Il s'agit d'un dispositif hivernal ouvert du 2 novembre au 30 avril.

Les personnes sont accueillies par des bénévoles présents jusqu'à 20h.

2 chambres sont disponibles dont 1 fermant à clé. Co-hébergement dans chacune des chambres

**Accès mobilité réduite :** Non

**Accueil d'usagers avec chien :** Oui, une tolérance est acceptée à condition que le chien stationne uniquement à la cave. Le chien n'est pas admis dans les pièces de vie.

## Hébergement

**Modalité Hébergement :** Les personnes accueillies ne peuvent être hébergées plus de 4 nuits par mois (sauf en période de "grand froid" déterminée par arrêté préfectoral). La prise en charge pourra être supérieure uniquement si la personne justifie d'une démarche active de relogement auprès des structures partenaires du CCAS (antenne SIAO-PAO par exemple).

**Descriptif :** Un kit avec des draps et du linge de toilette à usage unique est remis.

## Localisation géographique

**Situation de l'établissement :** 20 rue du Croisic à REDON

## Règles de fonctionnement

**Horaires d'arrivée et de départ :** 18h-8h

**Entretien d'accueil :** La personne doit être reçue au préalable au CCAS (pendant les horaires d'ouverture)

**Contrat séjour :** La personne hébergée est tenue de prendre connaissance du règlement intérieur et de le respecter.

## Participation financière

**Participation à l'hébergement :** Pas de participation financière

## Prestations complémentaires et partenariats

**Restauration :** Le repas du soir ainsi que le petit déjeuner sont fournis. Les associations caritatives redonnaises (restos du coeur et Croix Rouge) fournissent des denrées alimentaires qui peuvent être complétées par le CCAS si besoin.

## Orientation

Prendre contact avec le CCAS de Redon:

Lundi : 08h30 à 12h00 - 13h30 à 17h30

Mardi: 08h30 à 12h00 (fermé les après-midis sauf pour les personnes orientées qui peuvent s'y présenter)

Mercredi : 08h30 à 12h00 - 13h30 à 17h30

Jeudi : 08h30 à 12h00 - 13h30 à 17h30

Vendredi : 08h30 à 12h00 - 13h30 à 16h30

## Remarque

Pas d'accueil de jour